

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent de reconditionnement numérique

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	1/32

SOMMAIRE

Pages

Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	6
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type	9
Fiches activités types de l'emploi	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	15
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	27
Glossaire du REAC	29

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	3/32

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

En 2023, les travaux de révision ont conduit à actualiser :

- L'intitulé du titre professionnel, passant de « Installateur dépanneur en informatique » (IDI) à « Agent de reconditionnement numérique » (ADRN).
- Les intitulés des deux activités-types.
- Le nombre de compétences et leur intitulé.

L'architecture du titre professionnel est maintenue en 2 activités-types avec un passage de 7 à 6 compétences.

Les 2 activités-types sont :

- L'activité-type « Reconditionner des équipements numériques » qui regroupe les compétences nécessaires pour reconditionner et mettre en service certains équipements numériques en vue de leur réutilisation.
- L'activité-type « Dépanner et réparer des équipements numériques » qui regroupe les compétences nécessaires pour la réparation tant matérielle que logicielle des équipements numériques, dans le but de résoudre les problèmes et de fournir un service adapté au client.

Les compétences sont actualisées. Elles comprennent les savoir-faire nécessaires à la prise en compte des situations de handicap.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Les résultats de l'analyse du travail effectuée en 2023 mettent en évidence plusieurs éléments essentiels qui ont été pris en compte dans la révision du Référentiel emploi activités compétences :

Le changement d'intitulé de « Installateur dépanneur en informatique » (IDI) à celui de « Agent de reconditionnement numérique » (ADRN).

Le domaine du matériel numérique reconditionné connaît une croissance significative, avec un usage généralisé d'équipements numériques tels que smartphones, tablettes, ordinateurs portables, ainsi que divers accessoires comme les souris et les claviers. Cette tendance s'étend également aux dispositifs ou objets connectés, incluant les montres intelligentes, les casques audios, les écouteurs, les consoles de jeux et les manettes. L'agent de reconditionnement numérique intervient sur l'ensemble de ces équipements numériques, à l'exception des objets connectés.

Le reconditionnement des équipements numériques s'inscrit pleinement dans l'économie circulaire en contribuant à réduire le gaspillage électronique, à prolonger la durée de vie des équipements numériques, à économiser des ressources, et à favoriser un modèle de consommation plus durable.

De l'analyse des résultats des entretiens, il ressort plusieurs points clés qui permettent de distinguer le recyclage du reconditionnement : le reconditionnement implique la remise en état des produits pour les rendre fonctionnels en vue de leur réutilisation, tandis que le recyclage consiste à récupérer les matériaux en vue de fabriquer de nouveaux produits.

Le champ d'activité de l'exercice professionnel de l'ADRN se concentre explicitement sur le reconditionnement, excluant le recyclage.

Deux axes d'employabilité ont été repérés : d'une part le reconditionnement et d'autre part la réparation et le dépannage, correspondant aux spécialisations distinctes des professionnels et aux besoins du marché.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	5/32

Les différents indicateurs relatifs à la durabilité, à la transition écologique et énergétique, à la santé en milieu professionnel, à l'inclusion sociale, ainsi qu'à l'impact de l'intelligence artificielle sur les pratiques professionnelles ont été tenu compte dans l'analyse du travail.

L'agent de reconditionnement numérique est un acteur clé dans la transition vers une économie circulaire, en contribuant à la réutilisation et à la prolongation de la durée de vie des équipements numériques tout en réduisant les déchets électroniques.

Liste des activités

Ancien TP : Installateur dépanneur en informatique

Activités :

- Mettre en service des équipements informatiques fixes et mobiles
- Dépanner et reconditionner des équipements informatiques fixes et mobiles

Nouveau TP : Agent de reconditionnement numérique

Activités :

- Reconditionner des équipements numériques
- Dépanner et réparer un équipement numérique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	6/32

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Reconditionner des équipements numériques	1	Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques
		2	Auditer et effacer des équipements numériques
		3	Remettre en service des équipements numériques
2	Dépanner et réparer un équipement numérique	4	Recueillir la demande du client et le conseiller
		5	Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique
		6	Configurer un équipement numérique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	8/32

FICHE EMPLOI TYPE

Agent de reconditionnement numérique

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

L'agent de reconditionnement numérique remet en état les équipements numériques, prend en compte la demande du client, et assure les réparations nécessaires des équipements numériques.

L'agent de reconditionnement numérique suit rigoureusement les étapes de reconditionnement, il réceptionne et effectue un tri visuel des équipements numériques. Il évalue minutieusement l'état global de chaque équipement numérique, identifie les composants défectueux et détermine les besoins de réparation, distinguant ceux qui peuvent être réutilisés de ceux qui ne le peuvent pas.

Pour les équipements numériques non-réutilisables, Il récupère les pièces détachées pour la réparation, il procède au démantèlement et au tri des composants en vue de leur revalorisation matérielle, veillant à effacer toutes données sensibles conformément aux normes de sécurité. Il effectue ensuite une analyse approfondie pour diagnostiquer les problèmes et réalise les réparations nécessaires sur les équipements numériques réutilisables.

Il assure également l'installation des systèmes d'exploitation sur ces équipements numériques.

En dernière étape il nettoie les équipements numériques réemployés et les conditionne en vue de leur réutilisation, garantissant ainsi un processus complet et efficace.

En boutique de réparation numérique ou au comptoir d'un service après-vente l'agent de reconditionnement numérique prend en compte la demande du client, il recueille des informations sur les problèmes ou les besoins concernant l'équipement numérique. Il reformule si nécessaire pour conseiller au mieux le client. Il assure la résolution quand c'est possible. L'agent de reconditionnement numérique adapte son vocabulaire, ses explications et son élocution au client et prend en compte d'éventuelles situations de handicap.

L'agent de reconditionnement numérique identifie un dysfonctionnement matériel ou logiciel signalé, puis, en s'appuyant sur les informations recueillies, il utilise les outils de tests appropriés pour établir un diagnostic et résoudre le problème.

Dans le cadre de son exercice professionnel, l'agent de reconditionnement numérique mobilise une veille professionnelle. Il peut être amené à rechercher des informations sur des sites spécialisés ou à consulter des informations techniques en anglais.

L'emploi s'exerce au sein d'une entreprise du secteur de la réparation numérique, d'un atelier de reconditionnement, d'un magasin de vente, ou d'un service après-vente.

L'agent de reconditionnement numérique est tenu au respect des délais et des durées d'intervention. Il travaille seul ou en équipe, sous la responsabilité de son responsable hiérarchique.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Services après-vente des grandes distributions.
- Magasins spécialisés dans la vente et la réparation de produits électroniques.
- Entreprises spécialisées dans le reconditionnement numérique.
- Associations axées sur l'action numérique solidaire.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Agent de maintenance informatique.
- Agent de reconditionnement.
- Agent de récupération.
- Technicien de déploiement.
- Technicien SAV.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	9/32

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Reconditionner des équipements numériques
Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques
Auditer et effacer des équipements numériques
Remettre en service des équipements numériques
2. Dépanner et réparer un équipement numérique
Recueillir la demande du client et le conseiller
Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique
Configurer un équipement numérique

Compétences transversales de l'emploi

Communiquer
Apprendre en continu

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : Sans objet.
Code(s) NSF :
255r--Contrôle, essais, maintenance en électricité, électronique

Fiche(s) Rome de rattachement

I1402 Réparation de biens électrodomestiques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	10/32

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Reconditionner des équipements numériques

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'agent de reconditionnement numérique réceptionne et effectue un tri visuel sur des équipements numériques. Il évalue l'état global de chaque équipement numérique, identifie les composants défectueux et détermine les besoins de réparation, en distinguant ceux qui peuvent être réemployés de ceux qui ne le peuvent pas.

Pour les équipements numériques non-réemployables, Il récupère les pièces détachées pour la réparation, il procède au démantèlement et au tri des composants en vue de leur revalorisation matérielle. Il veille à effacer toutes les données sensibles conformément aux normes de sécurité, puis réalise une analyse approfondie pour diagnostiquer les problèmes et effectuer les réparations nécessaires sur les équipements numériques réemployables. Il assure également l'installation des systèmes d'exploitation sur ces équipements numériques.

Enfin, il nettoie les équipements numériques réemployés et les conditionne en vue de leur réutilisation.

Dans le cadre de son exercice professionnel, l'agent de reconditionnement numérique mobilise une veille professionnelle. Il peut être amené à rechercher des informations sur des sites spécialisés ou à consulter des informations techniques en anglais.

Cette activité peut s'exercer seul ou en équipe, l'agent de reconditionnement numérique est encadré par un responsable hiérarchique. Il respecte les contraintes de délai et de durée d'intervention. Les horaires sont fixes.

L'activité s'exerce au sein d'une entreprise du secteur de la réparation numérique ou d'un atelier de reconditionnement.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques
Auditer et effacer des équipements numériques
Remettre en service des équipements numériques

Compétences transversales de l'activité type

Apprendre en continu

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	11/32

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Dépanner et réparer un équipement numérique

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'agent de reconditionnement numérique prend en compte la demande du client, il recueille des informations sur les problèmes ou les besoins concernant l'équipement numérique. Il reformule si nécessaire pour conseiller au mieux le client. Il assure la résolution quand c'est possible. Tout au long de l'échange, l'agent de reconditionnement numérique adapte son vocabulaire, ses explications et son élocution au client et prend en compte d'éventuelles situations de handicap.

L'agent de reconditionnement numérique identifie un dysfonctionnement matériel ou logiciel signalé, puis, en s'appuyant sur les informations recueillies, il utilise les outils de tests appropriés pour établir un diagnostic et résoudre le problème.

Dans le cadre de son exercice professionnel, l'agent de reconditionnement numérique mobilise une veille professionnelle. Il peut être amené à rechercher des informations sur des sites spécialisés ou à consulter des informations techniques en anglais.

Cette activité s'exerce au sein d'un magasin de vente ou d'un service après-vente.

L'agent de reconditionnement numérique est tenu au respect des délais et des durées d'intervention. Il travaille seul ou en équipe, sous la responsabilité du responsable hiérarchique.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Recueillir la demande du client et le conseiller
Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique
Configurer un équipement numérique

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer
Apprendre en continu

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	13/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre de la directive européenne sur les déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE), réceptionner les équipements numériques, vérifier la quantité d'équipements numériques reçus, le cas échéant, renseigner un document attestant de la bonne réception des équipements numériques.

Trier en fonction de critères visuels spécifiques les équipements numériques pouvant être réutilisés de ceux qui ne le peuvent pas, et identifier les pièces détachées réutilisables ou récupérables en vue d'une utilisation ultérieure ou d'un recyclage approprié.

Renseigner un document de suivi des équipements numériques afin d'assurer une traçabilité du processus de reconditionnement.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence peut être exercée dans divers secteurs liés au reconditionnement et à la réparation d'équipements numériques, tels que les centres de reconditionnement d'appareils électroniques, les ateliers de réparation des équipements numériques, les organismes de reconditionnement pour la réutilisation solidaire.

Critères de performance

La quantité d'équipements numériques reçus est vérifiée.

Le tri visuel est effectué.

Les équipements numériques réutilisables ou récupérables sont identifiés.

Le document de suivi des équipements numériques est renseigné.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Évaluer visuellement l'état des équipements numériques.

Identifier les composants et pièces détachées des équipements numériques pouvant être récupérés ou réutilisés.

Trier les pièces ou les équipements à éliminer conformément à la directive DEEE.

Renseigner les documents de traçabilité.

Adapter sa communication.

Notions sur la directive européenne concernant l'élimination des déchets électriques et électroniques (DEEE).

Connaissance de la filière de reconditionnement.

Connaissance des différents types d'équipements numériques, de leurs composants, de leurs fonctions et de leurs spécificités.

Connaissance des critères de tri visuel.

Connaissance des composants et des pièces détachées réutilisables ou récupérables.

Connaissance des pratiques en matière de recyclage des équipements numériques.

Connaissance des principes de l'économie circulaire.

Connaissance des enjeux de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

Connaissance des logiciels libres.

Connaissance des bonnes pratiques en étiquetage des pièces détachées.

Connaissance des différents types de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	15/32

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	16/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Auditer et effacer des équipements numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Conformément aux normes de sécurité et de confidentialité, utiliser des techniques appropriées pour effacer toutes les données stockées sur l'équipement numérique, générer un certificat de suppression afin de s'assurer que les données sont irrécupérables et que l'équipement numérique est prêt à être réutilisé ou démantelé en toute sécurité.

Effectuer les diagnostics et les tests afin d'évaluer la fonctionnalité et l'état de l'équipement numérique dans le respect des règles de sécurité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence peut être exercée dans divers secteurs liés au reconditionnement et à la réparation d'équipements numériques, tels que les centres de reconditionnement d'appareils électroniques, les ateliers de réparation des équipements numériques, les organismes de reconditionnement pour la réutilisation solidaire.

Critères de performance

Les données sont effacées.

Les diagnostics et les tests sont effectués.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Utiliser des logiciels et des techniques appropriés pour effacer les données.

Utiliser des outils de diagnostic et des techniques d'évaluation pour évaluer la performance et l'état de l'équipement numérique.

Utiliser des logiciels ou des méthodes pour générer des certificats de suppression.

Rechercher des informations sur des sites spécialisés.

Utiliser un logiciel en anglais.

Notions sur la directive européenne concernant l'élimination des déchets électriques et électroniques

Connaissances des principes de base de la sécurité informatique.

Connaissances des systèmes d'exploitation courants.

Connaissances des logiciels de récupération des données.

Connaissance des risques associés à l'effacement des données.

Connaissance des procédures de diagnostic.

Connaissance des principes de l'économie circulaire.

Connaissance des enjeux de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

Connaissance des bonnes pratiques en matière de sécurité des données et des politiques de confidentialité pour garantir la conformité aux réglementations en vigueur.

Connaissance des logiciels libres.

Connaissance du vocabulaire anglais technique de base.

Connaissance des bonnes pratiques en matière d'étiquetage des pièces détachées.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	17/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Remettre en service des équipements numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Afin de fournir un équipement numérique fonctionnel, installer un système d'exploitation ou déployer une image système dans le respect des procédures ou des consignes. Vérifier le fonctionnement de l'installation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans divers environnements professionnels où l'installation d'équipements numériques est nécessaire : en entreprises de reconditionnement, magasins de vente et service après-vente.

Critères de performance

Le système est installé ou déployé.
Les procédures ou les consignes sont respectées.
L'équipement numérique est fonctionnel.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Utiliser les outils d'accessibilité du système d'exploitation pour adapter l'interface aux situations de handicap.

Installer un système d'exploitation.

Déployer une image système.

Vérifier le fonctionnement de l'équipement numérique.

Rechercher des informations sur des sites spécialisés.

Utiliser un logiciel en anglais.

Respecter les consignes et les procédures.

Adapter sa communication.

Connaissance des différents types d'équipements numériques.

Connaissance des différents types de systèmes d'exploitation courants.

Connaissance des différents types de systèmes d'exploitation mobile.

Connaissance des spécifications techniques des équipements numériques.

Connaissance des logiciels libres.

Connaissance du vocabulaire anglais technique de base.

Connaissance des différents types de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	19/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Recueillir la demande du client et le conseiller

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre d'un service après-vente ou d'un contexte commercial, écouter activement le client, recueillir les informations fournies par le client afin de comprendre sa demande.

Evaluer la situation en tenant compte des compétences techniques, des solutions possibles, expliquer les choix disponibles afin de répondre à la demande du client. Adapter son vocabulaire, ses explications et son élocution au client et prendre en compte d'éventuelles situations de handicap.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans plusieurs contextes liés au service après-vente et aux activités commerciales.

Critères de performance

La demande du client est identifiée.

Les choix sont expliqués.

La réponse est adaptée à la demande du client.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser la demande du client.

Proposer des solutions adaptées à la demande du client.

Fournir des explications claires sur les solutions proposées.

Ecouter activement le client pour bien comprendre sa demande.

Communiquer de manière claire et efficace.

Prendre en compte d'éventuelles situations de handicap chez le client et adapter la communication à ses besoins.

Connaissance des produits ou services offerts par l'entreprise pour recommander des solutions appropriées.

Connaissance des procédures de suivi client de l'entreprise.

Connaissance des différents types de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	21/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un dysfonctionnement constaté ou signalé, analyser les dysfonctionnements, utiliser les outils de tests adéquats afin d'établir un diagnostic. Consulter des bases de connaissances afin de trouver des solutions aux problèmes identifiés. Appliquer les solutions identifiées et vérifiées pour résoudre le dysfonctionnement. Tester l'équipement après l'application des solutions pour s'assurer que le dysfonctionnement est résolu. Effectuer des tests complets afin de garantir le bon fonctionnement de l'équipement numérique.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence peut être exercée dans divers environnements professionnels liés à la réparation et au dépannage d'équipements électroniques, à l'atelier de réparation électronique ou informatique, au services après-vente des magasins.

Critères de performance

Les dysfonctionnements sont identifiés.
Les tests utilisés sont appropriés.
Les bases de connaissances sont consultées.
Les solutions sont identifiées et appliquées.
Le dysfonctionnement est résolu.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des dysfonctionnements.
Utiliser des outils de diagnostic appropriés pour évaluer les composants matériels.
Appliquer des solutions identifiées et effectuer des vérifications.
Effectuer des tests complets.
Rechercher des informations sur des sites spécialisés.

Consulter des bases de connaissances.

Connaissance des composants matériels.
Connaissance des procédures de diagnostic.
Connaissance des solutions couramment appliquées pour résoudre les problèmes identifiés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	23/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Configurer un équipement numérique

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Afin d'adapter les paramètres de l'équipement numérique en fonction des besoins du client, à partir de consignes, configurer et personnaliser l'environnement système, raccorder l'équipement numérique au réseau local. Vérifier que les réseaux sont sécurisés, afin de garantir la sécurité des données.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La mise en œuvre de ces compétences se situe dans divers contextes professionnels où les technologies de l'information et de la communication sont essentielles.

Critères de performance

La configuration et la personnalisation de l'environnement système respectent les consignes. Les réseaux sont sécurisés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Utiliser les outils d'accessibilité du système d'exploitation pour adapter l'interface aux situations de handicap.

Configurer et paramétrer les systèmes d'exploitation.

Personnaliser l'interface client et les paramètres de l'environnement système.

Rechercher des informations sur des sites spécialisés.

Effectuer la recette d'un poste de travail.

Utiliser un logiciel en anglais.

Suivre les évolutions technologiques matérielles.

Connaissance des différents types de systèmes d'exploitation courants.

Connaissance des différents types de systèmes d'exploitation mobile.

Connaissance les fonctionnalités du smartphone et de l'ordinateur.

Connaissance des équipements numériques.

Connaissance des spécifications techniques de l'équipement.

Connaissance des logiciels libres.

Connaissance du vocabulaire anglais technique de base.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	25/32

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Communiquer

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Ecouter, comprendre, transmettre un message pour partager des informations, des avis, des idées. Cette communication peut être orale, écrite, non verbale, visuelle, interculturelle. La communication orale ou écrite tient compte de la situation de handicap du client.

Critères de performance

Les informations sont adaptées à la demande et aux besoins du destinataire.

Apprendre en continu

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Acquérir, actualiser et développer ses savoirs (connaissances et savoir-faire) pour gagner en compétences afin de s'améliorer, s'adapter, évoluer.

Critères de performance

La veille concernant les évolutions techniques est régulière et pertinente.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	27/32

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	29/32

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADRN	REAC	TP-00304	08	26/02/2024	26/02/2024	30/32

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent de reconditionnement numérique

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	1/24

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Agent de reconditionnement numérique

Sigle du titre professionnel : ADRN

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 255r - Contrôle, essais, maintenance en électricité, électronique-

Code(s) ROME : I1402

Formacode : 31080, 24340, 31002

Date de l'arrêté : 06/02/2024

Date de parution au JO de l'arrêté : 14/02/2024

Date d'effet de l'arrêté : 23/06/2024

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel ADRN

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	3/24

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques Auditer et effacer des équipements numériques Remettre en service des équipements numériques Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique Configurer un équipement numérique	01 h 20 min	La mise en situation professionnelle comporte deux phases successives : Phase 1 : elle se déroule sous surveillance, en l'absence du jury (40min) : A partir des consignes et de la fiche de recette, le candidat effectue les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Installer un système d'exploitation sur un équipement numérique. • Configurer un équipement numérique. • Noter les étapes effectuées en cochant les cases correspondantes sur la fiche de recette. Phase 2 : (40 min) en présence du jury. Sous l'observation du jury, le candidat effectue les actions suivantes sur un équipement ou un composant matériel numérique en vue de leur reconditionnement : <ul style="list-style-type: none"> • une évaluation visuelle pour trier les éléments. • un inventaire pour répertorier les composants. • des opérations de dépannage pour identifier et résoudre les éventuels problèmes.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Auditer et effacer des équipements numériques Recueillir la demande du client et le conseiller	00 h 35 min	A l'issue de la mise en situation professionnelle, le jury mène un entretien technique en se basant sur un guide d'entretien. Cet entretien aborde les aspects qui n'ont pas été évalués pendant la mise en situation, en mettant l'accent sur deux domaines spécifiques : "Recueillir la demande du client et le conseiller" et "Auditer et Effacer des équipements numériques." En outre, le jury effectue une vérification de la conformité des travaux réalisés lors de la phase 1 à partir de la fiche de recette.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 10 min	

Précisions pour le candidat VAE :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	4/24

En amont de la session d'examen, le candidat contacte le centre organisateur pour connaître les moyens techniques, matériels et logiciels mis en place pour la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	5/24

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Reconditionner des équipements numériques					
Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques	La quantité d'équipements numériques reçus est vérifié. Le tri visuel est effectué. Les équipements numériques réutilisables ou récupérables sont identifiés. Le document de suivi des équipements numériques est renseigné.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Auditer et effacer des équipements numériques	Les données sont effacées. Les diagnostics et les tests sont effectués.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remettre en service des équipements numériques	Le système est installé ou déployé. Les procédures ou les consignes sont respectées. L'équipement numérique est fonctionnel.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépanner et réparer un équipement numérique					
Recueillir la demande du client et le conseiller	La demande du client est identifiée. Les choix sont expliqués. La réponse est adaptée à la demande du client.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique	Les dysfonctionnements sont identifiés. Les tests utilisés sont appropriés. Les bases de connaissances sont consultées. Les solutions sont identifiées et appliquées. Le dysfonctionnement est résolu.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Configurer un équipement numérique	La configuration et la personnalisation de l'environnement système respectent les consignes. Les réseaux sont sécurisés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	6/24

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Auditer et effacer des équipements numériques
	Configurer un équipement numérique
	Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique
	Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques
	Recueillir la demande du client et le conseiller
	Remettre en service des équipements numériques
Apprendre en continu	Auditer et effacer des équipements numériques
	Configurer un équipement numérique
	Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique
	Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques
	Recueillir la demande du client et le conseiller
	Remettre en service des équipements numériques

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre ADRN

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est requise pour la deuxième phase de la mise en situation professionnelle (40min), pour l'entretien technique (35 min) et pour l'entretien final (15 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	7/24

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

La 1ère phase de la mise en situation professionnelle se déroule en présence d'un surveillant, hors de la présence du jury.

Le poste informatique installé et configuré par le candidat lors de la mise en situation professionnelle n'est pas accessible entre la phase 1 et le début du passage du candidat devant le jury.

Une surveillance physique renforcée ou un dispositif de contrôle des échanges d'informations sur les postes informatiques, dispositifs dont les candidats doivent être informés, est indispensable pendant toute la durée de la mise en situation écrite, afin de garantir l'utilisation non frauduleuse des capacités d'échanges numériques.

Les supports numériques amovibles (clé USB, téléphone...) doivent être déconnectés et déposés auprès du surveillant sans pouvoir y accéder pendant la durée de l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	8/24

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Agent de reconditionnement numérique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	9/24

CCP

Reconditionner des équipements numériques

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques Auditer et effacer des équipements numériques Remettre en service des équipements numériques	01 h 30 min	La mise en situation professionnelle se déroule en présence du jury. Au cours de cette épreuve, le candidat réalise les tâches suivantes sur un équipement ou un composant matériel numérique en vue de leur reconditionnement : <ul style="list-style-type: none">• Effectuer une évaluation visuelle pour trier les éléments.• Réaliser un inventaire afin de répertorier les composants.• Procéder à l'installation d'un équipement numérique en suivant les instructions fournies. Le jury observe le candidat à chaque étape de l'évaluation, pose des questions pour évaluer les tâches effectuées et renseigne ses observations dans la grille d'évaluation.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	11/24

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 30 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Reconditionner des équipements numériques

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	12/24

CCP

Dépanner et réparer un équipement numérique

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Recueillir la demande du client et le conseiller Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique Configurer un équipement numérique	01 h 20 min	La mise en situation professionnelle se déroule en présence du jury et comprend les actions suivantes réalisées par le candidat : <ul style="list-style-type: none">Répondre à une demande de conseil concernant un équipement ou un composant matériel numérique, en se basant sur un scénario tiré au sort.Dépanner d'un équipement numérique. Pendant cette phase de dépannage, un membre du jury joue le rôle de l'utilisateur tandis que l'autre observe le candidat.Configurer un équipement numérique selon les consignes fournies. Le jury observe le candidat à chaque étape de l'évaluation, pose des questions pour évaluer les tâches effectuées et renseigne ses observations dans la grille d'évaluation.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	13/24

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 20 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Dépanner et réparer un équipement numérique

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	14/24

Annexe 1
Plateau technique d'évaluation
Agent de reconditionnement numérique

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Une salle équipée d'un poste de travail par candidat pour l'étape 1. Un espace par jury pour la partie pratique en présence du jury.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. La phase 1 et la phase de mise en situation en présence du jury peuvent se dérouler dans les mêmes locaux.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	15/24

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Un ordinateur fixe ou portable pour la phase 1. Un smartphone ou une tablette (pour inventaire en vue d'un reconditionnement ou dépannage). Un ordinateur fixe ou portable (pour inventaire en vue d'un reconditionnement ou dépannage).	1	Un par candidat
Machines	1	Un serveur de déploiement et ou stockage. Un réseau filaire avec panneau de brassage et commutateurs. Un réseau wifi. Une imprimante multifonction réseau (filaire/wifi). Un accès haut débit à internet. Un ensemble de composants matériels numériques et d'équipements numériques pour le reconditionnement et le dépannage.	16	Sans objet
Outils / Outillages	1	Une Trousse à outils PC basique pour ordinateurs fixes et portables : (tournevis, pinces...). Un Kit d'outil universel pour smartphone ou tablette : (tournevis, pinces...).	4	Pour chaque plateforme d'évaluation
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Un bracelet antistatique. Une paire de Lunette incolore avec protection latérale pour réparation smartphone.	4	Pour chaque plateforme d'évaluation
Autres	1	Un ensemble de composants matériels pour ordinateur fixe et portable : Carte mère, mémoire vive (RAM), disque dur ou SSD, carte graphique, alimentation, ventilateurs et dissipateurs thermiques, carte d'extension, batterie (pour les ordinateurs portables), clavier et pavé tactile (pour les ordinateurs portables), souris et écran.	4	Pour chaque plateforme d'évaluation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	16/24

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Un ensemble de composants matériels pour smartphone et tablette (batterie, écran, connecteur de charge, boutons physiques, appareil photo, caméra, haut-parleur et microphone, antennes, port USB ou autres ports, carte mère.	4	Pour chaque plateforme d'évaluation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	17/24

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Agent de reconditionnement numérique est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Installateur dépanneur en informatique Arrêté du 08/02/2019		Agent de reconditionnement numérique Arrêté du 06/02/2024
CCP	Mettre en service des équipements informatiques fixes et mobiles	CCP	Aucune correspondance
CCP	Dépanner et reconditionner des équipements informatiques fixes et mobiles	CCP	Aucune correspondance

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	19/24

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADRN	RE	TP-00304	08	14/02/2024	26/02/2024	21/24

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

